

**PROCÈS-VERBAL DE LA 4<sup>e</sup> SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CISSS DES ÎLES**

**TENUE LE 27 AVRIL 2016 À 12 h 15  
PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE**

**PRÉSENCES :**

M <sup>me</sup> Yvette Fortier	Secrétaire directrice générale
D <sup>r</sup> Marcel Couture	Administrateur

**CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE :**

M. Emmanuel Aucoin	Président
M. Gaston Bourque	Vice-président
M <sup>me</sup> Gisèle Deraspe	Administratrice
M <sup>me</sup> Nancy Leblanc	Administratrice
M <sup>me</sup> Marie-Josée Noël	Administratrice
M. Serge Rochon	Administrateur

**MOTIVÉS :**

M <sup>me</sup> Helena Burke	Administratrice
M. Dany Chiasson	Administrateur
M <sup>me</sup> Martine Martin	Administratrice
M <sup>me</sup> Jacinthe Richard	Administratrice
M. Reynald Tremblay	Administrateur

**INVITÉ :**

D <sup>r</sup> Richard Lemieux	Consultant pour dossier DSP
--------------------------------	-----------------------------

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET  
CONSTATATION DU QUORUM :**

Le président, M. Emmanuel Aucoin, vérifie les présences, constate le quorum, et ouvre la séance à 12 h 15.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 4<sup>e</sup> séance extraordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 27 avril 2016.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution N° 2016-04-141**



1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

**Dossier – Décision**

3. Situation en médecine interne au CISSS des Îles
4. Levée de la séance

## **DOSSIER – DÉCISION**

### **3. SITUATION EN MÉDECINE INTERNE AU CISSS DES ÎLES**

D<sup>r</sup> Richard Lemieux, consultant pour les dossiers DSP au CISSS des Îles, résume la situation que nous vivons présentement en médecine interne. Devant l'absence de médecin interniste régulier et en présence de découverte de services dans certains secteurs d'activités, le CISSS des Îles doit prendre tous les moyens qui sont à sa disposition afin de produire et mettre en place un plan de contingence pour pallier à toutes les obligations laissées en suspens par l'absence d'interniste régulier. Il faut que ce plan de contingence comprenne des actions spécifiques mises en place pour couvrir les obligations liées à l'oncologie et à la clinique de chimiothérapie en découverte dès le 1<sup>er</sup> mai 2016, et qu'en rapport avec le point précédent, des ententes ont été prises avec le groupe de médecins hématologues du CHU de Québec (Hôpital de l'Enfant-Jésus) en vue notamment de consolider le corridor de services actuel en oncologie et en chimiothérapie.

Les membres reçoivent les explications pertinentes concernant la situation en médecine interne ainsi que des réponses à leur question.

### **ADOPTION DU PLAN DE CONTINGENCE EN MÉDECINE INTERNE ET SES ANNEXES ET LE PLAN DE RELÈVE POUR L'ONCOLOGIE ET LA CLINIQUE DE CHIMIOTHÉRAPIE**

**CONSIDÉRANT QUE** le 1<sup>er</sup> mars 2016, le conseil d'administration acceptait la démission du docteur Michel Bérubé, interniste, effective le 1<sup>er</sup> mai 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** le docteur Luc Dansereau est absent pour une période indéterminée depuis la mi-mars, et ce pour raison de santé;

**CONSIDÉRANT QUE** les deux médecins internistes recrutés n'entreront pas en fonction avant le début de 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** cette démission et cette absence créent une situation sans médecins internistes permanents disponibles au CISSS des Îles;

**CONSIDÉRANT QU'IL** est de la responsabilité du CISSS des Îles de prendre les mesures conséquentes;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens et le département de médecine générale appuient le plan de contingence et les annexes.

**CONSIDÉRANT** le plan de contingence et les annexes déposés par la Direction générale;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ QUE** le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles appuie la Direction générale, le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens et le département de médecine générale en adoptant le plan de contingence proposé et ses annexes.

Le conseil d'administration comprend que pour appliquer ce plan, il faut :

1. Que le CISSS des Îles s'assure de combler les périodes de garde laissées libres par le départ et l'absence des docteurs Bérubé et Dansereau ou à défaut prenne d'autres moyens pour assurer une réponse à distance;
2. Appuyer le département de médecine générale qui s'implique dans la recherche de solutions, notamment eu égard l'oncologie et à la clinique de chimiothérapie, comprenant que les médecins impliqués n'ont pas été formés dans ce domaine restreignant d'autant leur capacité d'agir et leurs responsabilités;
3. Accorder des privilèges en oncologie et en clinique de chimiothérapie aux médecins omnipraticiens concernés;
4. Adopter les rôles et responsabilités des médecins en oncologie et en clinique de chimiothérapie;
5. Que le CISSS obtienne du CHU de Québec (Hôpital de l'Enfant-Jésus), une consolidation du corridor de services en hématologie oncologie et accorde le statut et les privilèges aux médecins hématologie oncologie concernés;
6. Que devant toute incertitude, les patients seront transférés à Québec pour évaluation, traitement et conduite thérapeutique engendrant de ce fait, un plus grand nombre de déplacements.
7. Que les informations concernant la situation en médecine interne et le plan de contingence fassent l'objet d'une communication à l'interne et à l'externe.

Adoptée à l'unanimité

#### **RÉSOLUTION N° 2016-04-142**

#### **OCTROI DES PRIVILÈGES EN ONCOLOGIE ET À LA CLINIQUE DE CHIMIOTHÉRAPIE AUX MÉDECINS OMNIPRATICIENS DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DU PLAN DE CONTINGENCE EN MÉDECINE INTERNE ET LE PLAN DE RELÈVE POUR L'ONCOLOGIE ET LA CHIMIOTHÉRAPIE ET LES ANNEXES**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil d'administration a accepté le plan de contingence en médecine interne et le plan de relève pour l'oncologie et la clinique de chimiothérapie et les annexes;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens et le département de médecine générale appuient les médecins omnipraticiens ci-après qui s'impliquent en oncologie et en clinique de chimiothérapie et l'octroi de privilèges conséquents;

**CONSIDÉRANT QUE** ces médecins s'impliquent sur une base volontaire dans les limites de leurs compétences respectives;

**CONSIDÉRANT** les rôles et les responsabilités des médecins omnipraticiens impliqués;

**CONSIDÉRANT** la consolidation du corridor de services en hématologie avec les hématologues du CHU de Québec (Hôpital de l'Enfant-Jésus);

**CONSIDÉRANT QU'IL** est de la responsabilité du CISSS des Îles de prendre les mesures conséquentes.

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ QUE** le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accorde des privilèges additionnels en oncologie et en clinique de chimiothérapie aux médecins omnipraticiens suivants :

1. Docteure Marie-Louise Boshouwers  
Docteur Patrick Blouin  
Docteure Émilie Comeau  
Docteure Rosalie Moreau  
Docteur Marcel Couture  
Docteur Mathieu Brunet  
Docteur Steve Lessard  
Docteur Jean-François Noël
2. Qu'un plan de formation continue soit mis en place pour ces médecins ;
3. Qu'ils exercent leurs privilèges en oncologie et en clinique de chimiothérapie en lien avec leurs compétences actuelles et l'évolution de ces dernières suite à la formation reçue.

Adoptée à l'unanimité

**RÉSOLUTION N° 2016-04-143**

**OCTROI DE STATUT DE MEMBRE ASSOCIÉ À DEUX MÉDECINS HÉMATOLOGUES ET ONCOLOGUES DU CHU DE QUÉBEC (HÔPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS) ET DES PRIVILÈGES EN HÉMATOLOGIE ET EN ONCOLOGIE**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil d'administration a accepté le plan de contingence en médecine interne et le plan de relève pour l'oncologie et la clinique de chimiothérapie et les annexes;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens appuie le plan de contingence et l'octroi d'un statut et de privilèges aux médecins ci-haut désignés;

**CONSIDÉRANT** la consolidation du corridor de services en hématologie avec les hématologues du CHU de Québec (Hôpital de l'Enfant-Jésus).

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ QUE** le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accorde des privilèges de membre associé, dans le

département de médecine spécialisée, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en hématologie et oncologie aux médecins suivants :

D<sup>r</sup> André Blais, hémato oncologue, permis de pratique - 92240

D<sup>re</sup> Catherine Doyle, hémato oncologue, permis de pratique - 92260

Adoptée à l'unanimité

**RÉSOLUTION N° 2016-04-144**

**4. LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, il est unanimement résolu de lever la réunion à 13 h 14.

Adoptée à l'unanimité.

**RÉSOLUTION N° 2016-04-145**

Emmanuel Aucoin  
Président du conseil

Yvette Fortier  
Secrétaire du conseil